

**MAINGUET :
EFFLUVES SUR
LE FLEUVE P. 5**

**LE CIO
CONDAMNÉ P. 8**

**Histoire
sans intérêt**

Christian R., Nantais de 37 balais, la vie en vrac qui craque de partout, vit sous tutelle de l'UDAF*. Il touche une pension Cotorep de 3 637 francs par mois, mais n'a pas le droit d'y toucher. C'est l'UDAF qui gère sa fortune. C'est-à-dire qui paye son loyer et lui permet de retirer quatre cents francs par semaine à la Poste, deux cents francs le mardi et deux cents francs le vendredi. Coup de bol, Christian n'a pas de gros besoins. Le 31 août, Christian s'est retrouvé expulsé de chez lui, sans préavis. De chez lui, c'est-à-dire d'une chambre de 8 m² à l'Hôtel Le Meuris, un taudis où il n'a pas même la place de déplier un vilain canapé, où se baladent toutes sortes de tuyaux, où les fils électriques pendent, où les sanitaires sont ailleurs. Loyer : 1 550 francs par mois, réglé sans sourciller par l'UDAF au marchand de sommeil.

Prévenue de l'expulsion, l'UDAF s'en bat les couilles. Elle propose à Christian d'aller se geler les siennes plus loin, dans la rue par exemple, en attendant qu'une place se libère dans quinze jours au foyer Sonacotra. Quand bien même Christian dispose de plus de vingt mille balles sur son compte bloqué.

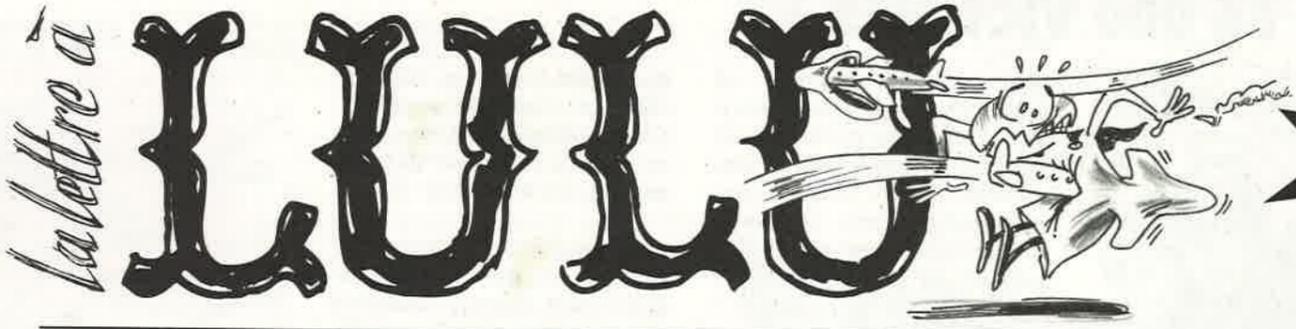
La rue, Christian connaît. On peut le croiser certains dimanches devant l'église de Vertou où parfois non loin de son hôtel, en train de faire les poubelles du Comod. Mais cette fois-ci, Christian ne veut plus y retourner, même pour deux semaines. Il en a soupé des charmes nocturnes de la ville et voudrait dîner au chaud.

Et pourquoi pas dans un vrai lit, tant qu'il y est ? Ces gens sont d'une exigence...

* Union départementale des associations familiales.

**Assermenteries
Contrôleurs
récidivistes**

Les jeunes agents des escouades de contrôleurs des bus et trams de l'agglomération nantaise n'ont aucun droit de verbaliser les resquilleurs. Un comble pour faire appliquer la loi. Déjà, en mars 2000, Lulu avait trouvé que la moitié de la cinquantaine de «agents de contrôle information clientèle» n'était pas assermentée, et n'avait aucune légalité pour dresser des PV. Rien n'a changé. En juillet dernier, ils étaient 17 à contrôler et verbaliser les sans-billets, sans avoir leur assermentation délivrée par le tribunal. Les syndicats protestent contre cette illégalité, qui a l'aval de la direction. A se demander si les fraudeurs de toutes les lignes sont aussi couverts par leurs dirigeants.



13,20 F
2€

Opération limite sans justesse

Irrégulomadaire satirique n°34 - Oct. 2001

Minutes de silence

**NOTRE-DAME-DES-LANDES :
DÉJÀ 66 000 VICTIMES !**



**Prétextant une allergie
aux décibels des aéronefs,
des riverains de Notre-Dame-
des-Landes dérangent les plans
du futur aéroport. Vivement
le bruit des zingues pour faire
taire ces futurs sourdingues.**

Après Château-Bougon, le projet de Notre-Dame-des-Landes, NDL pour les intimes, n'est pas encore baptisé Château-Grognon mais ça ne saurait tarder, quand les proprios des belles propriétés de Sucé-sur-Erdre vont réaliser que les avions doivent survoler leurs garden-parties à en faire vibrer les boucles d'oreille et les glaçons des whiskies. D'autant que le fret aérien nocturne prévu devrait les contraindre à troquer leur casque antibruit de jour pour des boules Quiès de nuit. La zone de gêne, où les conversations sont coupées par chaque passage d'avion, où la consommation accrues d'antidépresseurs fait l'affaire des pharmaciens, couvre une aire qui va de Sucé à Malville, avec Notre-Dame-des-Landes, Vigneux, Grand-champs-des-Fontaines au milieu. Va falloir installer des boules rouges et blanches sur les fils à linge, et des manches à air dans les cours d'écoles.

Le fonds de l'air effraie

Ces découvertes risquent d'ébrécher l'unanimité professé par les élus, Conseil général et Chambres de commerce en tête, qui considèrent comme acquis ce qui n'est pas encore soumis au débat public. La pensée unique sur la

légitimité évidente de NDL ressemble à la certitude des technocrates de la Datar des années 70, quand l'avenir des villes ne se dessinait qu'en pénétrantes et voies rapides urbaines. Dans ce tapage des promoteurs, les riverains du futur aéroport qui se voient sacrifiés sur l'autel de «la spirale positive du développement» ont du mal à se faire entendre. Mais la démocratie est intacte, puisque les opposants peuvent s'exprimer par internet et

les courriers de lecteurs de quotidiens locaux, note cyniquement *Plein Ouest*, la voix de la CCI.

Si Château-Bougon est à 8 km des deux tours de la cathédrale de Nantes, NDL n'en serait qu'à 17 km, alors que les grands aéroports modernes, Milan, Oslo, Stockholm sont basés à une cinquantaine de km des centres urbains. «Les grandes plate-formes modernes sont effectivement construites loin **Suite page 2**

**La Baule ou la vie !
La populace menace**

Fuyons, chérie, la plus belle plage d'Europe est envahie par d'insaisissables hordes de banlieusards. La Baule craint. Et craint surtout les gueux et autres bandits de grandes avenues qu'un manque de classe et de standing amène aux pires malhonnêtetés. Dans un article de *Presse-Océan* intitulé «Insécurité : la police vous écoute», Gérald Bosio, président de l'union des commerçants cause peur du crime qui «va crescendo», et dit : «pour une station qui n'est pas «populaire», cette impression devient alarmante». On appréciera la délicatesse de l'adjectif. Au secours, les classes dangereuses sont de retour. Malgré son standing naturel, la station se verrait envahir

par des sauvageons venus d'ailleurs. Dans *Valeurs actuelles***, le maire Yves Métaireau tient à rassurer les lecteurs, insécurité, ah non non, tout en tournant autour du pot pour concéder : «La municipalité tente de dissuader la petite délinquance importée des banlieues de grandes villes comme Nantes ou Paris. En raison de cette extrême mobilité, le taux d'élucidation des affaires n'est malheureusement pas très élevé». Ce taux d'élucidation faiblard, c'est la flicaille bredouille. En clair, les trublions des vacances BCBG courent toujours. Quelle santé.

* Jeudi 2 août 2001.

** Du 3 au 9 août 2001.

NOTRE-DAME-DES-LANDES : DÉJÀ 66 000 VICTIMES !

LE TÉMOIGNAGE DE NOTRE-DAME-DES-LANDES :



des villes, comme l'avait été Roissy qui a été rattrapé par l'urbanisation», dit Michel Le Nir, pilote de ligne, commandant de bord Air France et riverain du futur NDL.

Même si les accidents aéronautiques sont statistiquement rares, à Nantes ou ailleurs, le survol des villes par des avions n'a pas la côte et justifierait à lui seul d'éloigner tours de contrôle et tarmacs. Mais après le traumatisme des attentats de New York, les prévisions de trafic avancées pour justifier un nouvel aéroport risquent de fléchir. Phénomènes déjà constatés après la guerre du Golfe, et quand le TGV a accru son nombre de liaisons journalières. La saturation du trafic à Château-Bougon pourrait être remise à plus tard. Jusqu'ici, tout l'argumentaire de promoteurs émane d'une étude menée il y a dix ans, commandée à DG Conseil par la Chambre de commerce, actuel et futur exploitant commercial de l'aéroport. Un rapport par essence suspect de conclure en suivant les hypothèses et souhaits du client.

Sans nier les nuisances actuelles de Château-Bougon vis à vis de l'agglomération nantaise, les opposants à NDL mettent en cause le princi-

pe d'opportunité du projet : «Il faut qu'un organisme neutre, scientifiquement reconnu, indépendant des décideurs, réalise une étude sur le besoin d'aéroport grand Ouest, en tenant compte, notamment, du développement du TGV» disent ces résistants à Vacarme-Airlines et à Air-Tintamarre.

Un rurbain de foule

Réunis au sein de l'ACIPA* qui est passé de neuf membres fondateurs à 1040 adhérents en dix mois, ces opposants n'ont aucune envie de se faire décoiffer par les sillages des avions : ils soulignent que le site a été prévu il y a trente ans dans une zone de 22 000 habitants, qui en recense trois fois plus aujourd'hui. La campagne s'est fait largement rattraper par les rurbains et la population qui devrait subir vrombissements, retombées de vapeurs de kérosène et de dégivrant de pare-brise d'avion. L'orientation des deux pistes, longues de 3,6 km chacune, dessine déjà des survols qui alarment les pékins d'en dessous.

Les hypothèses d'axes des pistes balafrent la carte et les communes survolées suivant que l'on se pose ou décolle face à l'Atlantique ou le nez vers l'Oural. Mine d'aérien, le doux gazouillis des avions est toujours plus fort au décollage qu'à l'atterrissage. A la dernière réunion publique de l'ACIPA, un médecin, Anne Castagné inventorie les effets et méfaits des aéroports sur la santé : troubles psychologiques, manque de sommeil, acquisitions scolaires des enfants perturbées, taux plus important de dépressions et suicides, asthme et bronchites chroniques aggravés. Tous aux abris. En Picardie, lors

d'un débat public, un pont de l'Aviation civile reconnaît que l'implantation d'un aéroport est un «truc monstrueux qui percuté les vies humaines».**

Survol avec effraction

Quant à ce projet d'aéroport grand ouest, s'il va être soumis à une procédure de débat public au deuxième semestre 2002, il n'est mis en balance qu'entre lui et lui, sur un seul site, alors que le troisième aéroport parisien est débattu entre huit localisations possibles. La CCI piaffe, et «ne voit pas d'un très bon œil l'éventualité de toutes sortes de navettes entre les collectivités et de procédures consultatives qui risquent de freiner les échéances»***. Le premier bluff de ces gens pressés, c'est de faire croire que le principe est acquis : «feu vert, aval du premier ministre» a titré unanimement la presse en octobre 2000, «acté» a même ajouté l'été dernier Jean-Claude Gayssot. A croire que le débat public est de pure forme, simple chambre d'enregistrement de l'implantation.

En résumé, le positionnement du futur aéroport NDL est parfait, sauf l'emplacement, qui lui, est très mal placé, selon les gens sur place. Il convient donc de trouver une alternative, un site peu fréquenté. Facile, il y a tout près, un site rêvé, juste entre La Baule et Hoëdic. Ciel dégagé, accès ouvert de tous côtés. Il suffit de dérouter quelques cargos et d'indemniser une poignée de chalutiers. Et d'appeler le nouvel aéroport Nantes-Atlantique. Une belle économie de cartes de visite.

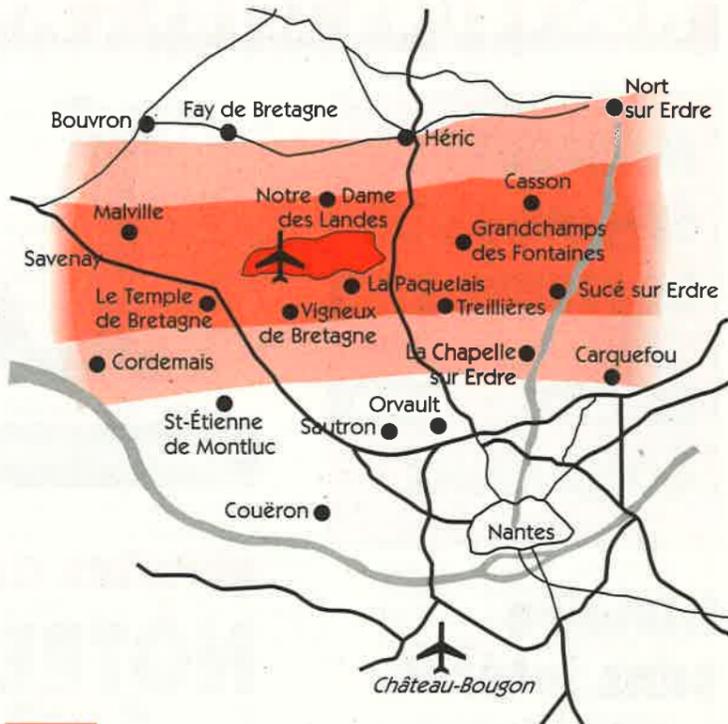
Jean-Loup Ping

* Association citoyenne intercommunale des populations concernées par l'aéroport de N-D des Landes.

** Libération, 4 octobre 2001.

*** Plein Ouest, avril 2001.

132 000 oreilles sont concernées

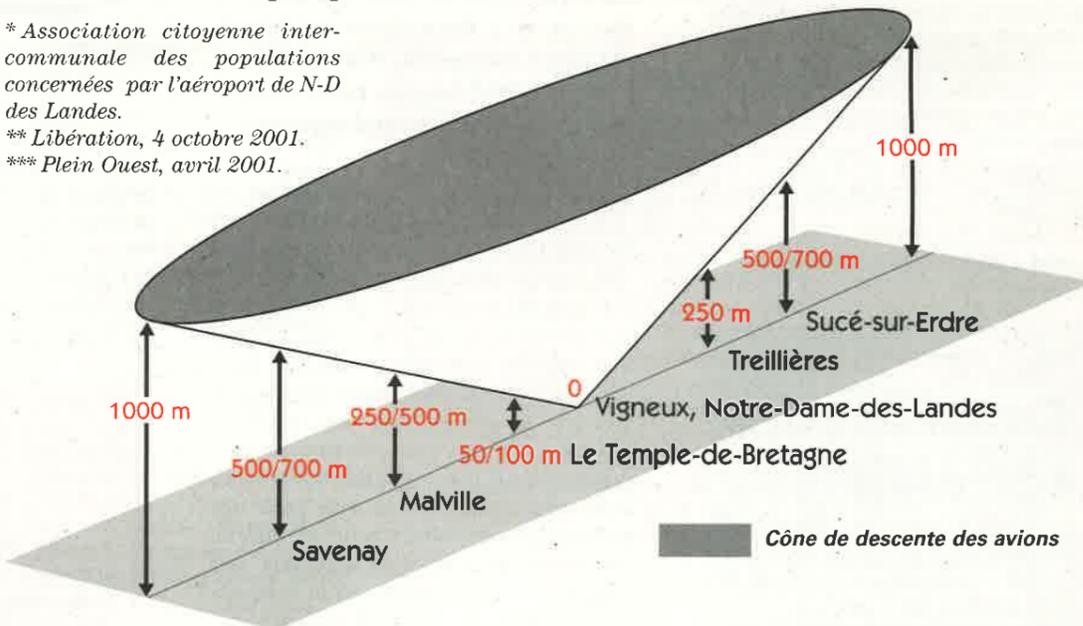


Projet d'aéroport international Notre-Dame-des-Landes
Zone de gêne intense
Zone de gêne importante

NOTRE-DAME DES LANDES



Les altitudes de perturbation sonore intense démarrent sous 1000 m



ENFIN AU POINT: L'AVION SANS NUISANCES



Vol au dessus d'un nid de coûts

Le devis estimé du futur aéroport (2,6 milliards de francs) a été fixé en 1992 par une étude de faisabilité du cabinet DG conseil commanditée par l'exploitant de l'aéroport, la Chambre de commerce. L'Aviation civile considérait alors que ce coût était sous-estimé. De plus, des débats collatéraux doivent

ajouter les coûts de la liaison TGV avec Rennes, qui ne peut se faire sur une ligne existante, du nouveau pont sur la Loire vers Le Pellerin et de la voie express délestant le périph nantais saturé. Sans oublier la liaison par train entre Nantes et NDL en réactivant et prolongeant une ligne existante. Le flou est total sur la note finale de ces équipe-

ments annexes. Les chiffres avancés par les promoteurs d'aussi gros projets sont souvent explosés. Exemple : Eurotunnel, annoncé à 27 milliards à l'origine, en a finalement coûté plus de cent. Justement, pour limiter le bruit des zingues, pourquoi ne pas construire les pistes en tunnels ?

Papa, j'ai raté l'avion

Les élus locaux des communes limitrophes ont déjà commencé à se faire écharper par leurs électeurs, et se lamentent de n'avoir qu'une voix consultative dans les structures d'élaboration du futur aéroport. Ils sont pourtant condamnés à voir les décisions et les avions leur passer carrément au dessus. Le conseiller général Hervé Bocher veut malgré tout créer une nouvelle commission consultative locale, pour donner on ne sait quel écho aux voix pour du beurre des petits élus du cru. Par ailleurs, la CCI voit d'un sale œil sa mise à l'écart du syndicat mixte chargé de piloter les études, où siègeront régions Bretagne et Pays de la Loire, départements bretons et ligériens, Loire-Inférieure en tête, villes de Nantes, St-Nazaire et Rennes, mais pas la CCI. La région est soupçonnée de vouloir s'attribuer la paternité de l'aéroport futur. Y'a de l'air dans le gaz.

Station-service

Jean-Marc mouillé par l'empire d'essence

Jean-Marc Ayraut décroche enfin une image d'envergure nationale, décernée par un expert, Loïk Le Floch-Prigent. L'ex-pédégé d'Elf, condamné à trois ans et demi de cabane dans l'affaire Roland Dumas, règle ses comptes dans un livre-entretien tout juste paru*, où le grain de la classe politique française en prend pour son grade. Dont notre Jean-Marc de maire qui écope de dix lignes assassines. « Les hommes politiques, tous sans distinction, ont toujours considéré que, dans la mesure où il y avait de l'argent dans les caisses, Elf était là pour les soutenir (...) Un jour, je suis allé à Pau et j'ai constaté qu'Elf payait

des pages de publicité dans la revue du RPR local et soutenait également François Bayrou. En revanche, le maire socialiste de Pau, André Labarrère, ne recevait pas grand-chose. Je suis donc intervenu en disant : « Il faut être œcuménique, il n'y a pas de raison que, si le RPR et l'UDF touchent, le PS ne touche pas aussi. » Les choses sont rentrées dans l'ordre. J'ai fait pareil dans la région de Nantes où nous avons une grosse implantation. Le maire de Nantes est Jean-Marc Ayraut ». La précision est limite vexatoire.

Interrogé par Lulu, Ayraut croit deviner que Le Floch-Prigent fait allusion à l'exposition sur

l'Avant-garde russe au musée des Beaux-Arts en 1993, cofinancée par la fondation Elf qui à l'époque s'intéressait de près à l'Europe de l'est... et placée sous le haut patronage de Roland Dumas ! L'essence de l'art, en quelque sorte.

Alors, accusations sans preuve ? « Je mets quiconque au défi de démentir les réponses que je vous ai faites** », conclut Le Floch-Prigent. Quelle outrecuidance ! Traiter Jean-Marc de quiconque...

Eva Pabel

* Affaire Elf - Affaire d'État, Cherche-Midi éditeur.

** Le Figaro, 3 octobre 2001.

Au confort moderne

Le fabuleux destin de François Autain

François Autain, au terme de deux mandats au Sénat, soit dix-huit ans, voulait remettre le couvert. C'est humain, mettez-vous à sa place. Outre les émoluments et le prestige liés à la fonction, outre que sénateur ne requiert pas un travail de forçat et donne lieu à toutes sortes de loisirs plus plaisants les uns que les autres, outre que ce mandat n'oblige pas à se fader les électeurs de base, François Autain avait réussi à mordre dans un des fromages les plus enviés de la République : la questure du Sénat. Devenir questeur est un must du personnel politique. Cette charge discrète d'administrateur du Sénat*

est un peu la queue du Mickey du manège parlementaire. Outre un bonus de 18 000 francs**, un appartement de fonction de 250 m² dans les quartiers chics de Paris, un autre à Versailles, du personnel de maison, être questeur permet de disposer à sa guise d'une jolie petite cagnotte pleine de gros millions. Ce qui permet par exemple d'arroser de subventions diverses et variées les maires des petites communes, accessoirement grands électeurs aux sénatoriales. C'est étonnant mais c'est légal, et, depuis deux ans, François Autain ne s'en est pas privé. Cette utilisation à fin de carrière personnelle des deniers publics lui a permis d'être réélu pour neuf ans, et ce malgré son

éjection de la liste officielle du PS.

« François Autain n'a fait que ça depuis deux ans : il a passé presque tous ses déjeuners au restaur, promettant à tout le monde une part du gâteau », confie un proche d'Ayraut. « Mais il se fout complètement de ceux qui l'ont soutenu, tout ce qui l'intéresse c'est de mener grand train à Paris. » Si on ne peut plus sortir le soir !

Les gens sont d'un mesquin... D'ailleurs, à peine les résultats proclamés, François Autain s'est empressé d'appeler son pote Michel Charasse pour fêter ça dans un restaur parisien, qu'il a fait ouvrir rien que pour eux. Comme quoi il ne mange pas qu'avec des petits élus dans la nécessité.

* La même fonction existe à l'Assemblée nationale.

** Qui s'ajoute à l'indemnité mensuelle de 36 516 francs.

Gautier : ta CUN pour ma pantoufle

Il s'en cache à peine, Jean-Marc Ayraut ne peut pas encadrer Charles Gautier. Il faut dire qu'il le connaît bien : son suppléant député a été longtemps son adjoint à Saint-Herblain, avant qu'il ne lui succède à la mairie de cette riante bourgade. Alors pourquoi l'a-t-il bombardé tête de liste du PS aux dernières sénatoriales, au grand dam de François Autain ?

Tout simplement parce qu'Ayraut sait tenir ses promesses. Le deal remonte à fin 2000, avant la création de la Communauté urbaine de Nantes. Plusieurs petits maires, affolés à l'idée que la CUN leur pique leur petit pouvoir, se rebiffent et le font savoir. Planqué parmi eux, Charles Gautier, poids lourd de l'agglomération. L'enjeu est considérable pour Ayraut, le ralliement de Gautier est indispensable. N'écouter que son bon cœur, Jean-

Marc offre à Charly de devenir sénateur ; n'écouter plus rien d'autre, Gautier tourne sa veste... La CUN est sauvée !

Les mauvaises langues ajoutent une autre explication à cette promotion expresse. Gautier élu sénateur, il libère la place de suppléant d'Ayraut à l'Assemblée. Double avantage pour Jean-Marc : il n'aura pas à se traîner Charly pendant la campagne des prochaines législatives et pourra mettre qui il veut à cette place convoitée, surtout s'il devient ministre. Sait-on jamais, tout peut arriver...

La politique finalement, ce n'est pas que prendre, c'est aussi savoir donner.

Petite annonce

Ouèbe-mastère à Lulu

Débordé par le XXI^{ème} siècle, pas remis de la mort récente de Georges Pompidou, le site ouèbe à Lulu est resté gelé depuis plus d'un an. Lulu cherche donc quelqu'un pour mettre à jour le versement des archives de chaque numéro sur ce site internet. Ou imaginer une solution simple. Tout ça pour l'amour de l'art. Ceci est un appel à candidatures.



UDF: LANDRAIN REMET DE L'ORDRE



Nantes-Accueil L'effet côte sud

Le nouveau directeur de cabinet d'Ayraut à la mairie de Nantes est un dangereux repris de justice. Pierre-François Parodi, c'est son nom, nous arrive tout droit de la mairie de Nîmes, où il exerçait l'héroïque fonction de secrétaire général adjoint. Il y laisse le souvenir « d'un homme froid, très distant », si l'on en croit quelques observateurs locaux. Notez bien qu'il n'est pas obligé de rouler des pelles à tout le personnel municipal. Il semble cependant qu'il ait réussi à faire rire par deux fois les Nîmois. Côté glace, M. Parodi a été mis en examen « pour menaces de mort* » contre un conseiller municipal un peu agité, en plein conseil municipal ! L'élu a porté plainte auprès du procureur de la République pour avoir vu « le fonctionnaire lui faire un geste curieux avec un doigt sous la

gorge. Témoins à la clé. » Brrr ! Avis aux élus nantais qui auraient tendance à trop la ramener.

Côté soleil, Pierre-François est un adepte de la Corse. Où il vilégiature avec sa petite famille. Et sa voiture de fonction. Pas de pot, notre malheureux touriste se prend un léger accident. Léger mais suffisant pour que l'affaire fasse un nouveau tollé au conseil municipal et suscite une enquête préliminaire. Le maire de Nîmes fut contraint « d'user d'artifices peu convainquants sur la régularité de ce type de pratique** » pour sauver la mise de son haut fonctionnaire. Ces deux babioles feront l'objet d'un classement vertical : c'eût été sans doute une parodie de justice.

* Midi-Libre, 2 avril 2000.

** Midi-Libre, 8 octobre 2000.

Bourse ou lavis

Réduction du domaine de la lutte

Happening policier à la Bourse du travail à Nantes fin août : les syndicats déménageant dans leurs nouveaux locaux dans l'ancienne gare de l'État, dix associations et collectifs d'artistes en manque d'ateliers en profitent lâchement pour s'installer dans une partie des locaux vides. Banal : dans d'autres villes, des créateurs de tous genres ont pareillement réinvesti entrepôts et immeubles en friches. Mais Nantes a son Lieu Unique bien cadré, seul admis à mêler culture et restes urbains. Propriétaire des murs, le bon maire de Nantes fait donc aussitôt donner la troupe. Cinq heures après, deux cars de gendarmes mobiles font évacuer ces salopis, par la force de l'ordre, bien sûr. Casques et boucliers anti-émeute, la flicaille défonçant à coup de bélier une porte de la Bourse fondée par Fernand Pelloutier,

ça n'a pas troublé l'équipe «socialiste» d'Ayraut. Ni les cadres locaux de la CGT qui condamnent carrément l'initiative des artistes : pas question « d'accepter que n'importe qui vienne squatter les locaux* », disent-ils, tout en concédant par ailleurs ne pas être propriétaires du bâtiment qu'ils quittent. Ils avancent un risque de « nuire aux négociations en cours avec les sans-papiers » hébergés dans cette même Bourse. Mais les sans-papiers et le collectif qui les soutiennent condamnent très fermement, eux, l'expulsion policière, déclarant même : « La vérité, c'est que la mairie n'a aucun projet pour la Bourse du travail. Ce serait pourtant honorable si elle assurait la continuité du lieu en respectant son histoire** ». Et vive les chaussettes à clous.

* Ouest-France, le 23 août 2001.

** Presse-Océan, le 23 août.

Poil à gras

Un nouveau chef de rayon au PS

Avec une gauche plurielle qui Arassemble de plus en plus à une majorité plus rien, les Verts qui menacent les prochains candidats PS aux législatives si Ayrault ne leur fait pas les yeux doux et des militants sociaux qui aimeraient bien qu'on leur demande leur avis de temps en temps, le successeur de Yannick Vaugrenard à la tête du PS de Loire-Inférieure a du pain sur la planche. Le discret Alain Gralepois, élu premier secrétaire fédéral à 65% contre son concurrent nazairien Philippe Grosvalet, n'en a pas l'air, mais a du métier. À deux doigts de la cinquantaine, cet apparatchik a un passé désormais obligatoire si l'on veut faire carrière au PS : lui aussi a été trotskiste dans sa prime jeunesse. Militant à la Ligue communiste révolutionnaire au sortir de 68, il quitte Krivine en 82 pour rallier le camp du pouvoir via les chevé-nementistes du CERES.

Aujourd'hui jospinien bon teint, l'époux de Michèle Meunier,

l'élue montante du PS nantais, affirme sans rire qu'en tant que premier secrétaire fédéral il n'a pas « de lien particulier avec Jean-Marc Ayrault* » : quoique débutant, le nouveau socialo-encheff maîtrise parfaitement la langue de bois. C'est déjà ça.

* Ouest-France, 2 octobre 2001.

YANNICK VAUGRENARD
QUITTE LA DIRECTION DU PS
DE LOIRE-ATLANTIQUE



Cépapossib

Le Conseil privé de récré

Le service de contrôle de légalité de la préfecture de Loire-Atlantique vient de prendre une décision gravement attentatoire à la liberté de circuler de nos élus. Il a retoqué une délibération du Conseil général autorisant quelques vénérables conseillers à effectuer, avec leurs épouses, un voyage de travail à la Casa Velasquez de Madrid, aux frais de la prin-

cesse. Il s'agissait de renouer les liens entre la Garenne-Lemot et la susdite casa, genre de Villa Médicis espagnole. Les représentants de l'Etat ne se rendent pas compte, en prenant une telle décision, il nuisent durablement aux relations extérieures de la Loire-Inférieure, pour ne pas dire à la réputation internationale de la diplomatie culturelle de Clisson.

Pornic ta mer !

Boënnec plus ultra

La Côte de Jade peut s'ennorgueillir d'une espèce rare, le Boënnec qui vit de sable et de particules, et lutte contre le jeunisme avec un certain succès.

Le docteur se fait une ravite aigüe

A Pornic, le bon maire tance les jeunes qui font du bruit. Ces insolents feraient mieux de se déguiser en minute de silence.

Monsieur le maire, Philippe Boënnec plus ultra, 50 ans, médecin, dont nous tairons le nom par respect pour la personne humaine, n'a pas l'air de se faire des amis chez les jeunes. En tous cas les jeunes de moins de cinquante ans. Cet été, le maire a réussi à se mettre à dos plusieurs tribus d'insupportables jeunes, écolos, teufeurs technos, surfeurs, mordus du reggae...

L'association Cynaps, des jeunes de Pornic branchés sports de glisse et musique, qui ont accessoirement brassé le fioul comme bénévoles de marée noire, prévoit d'organiser en août un festival «SOS Océan». La moitié des recettes doit être reversée à Surf Rider Foundation, une asso basque qui décerne notamment les pavillons noirs des plages les moins bien tenues. A la mairie de Pornic, personne ne connaît ces surfers écolos, ce qui n'empêche pas les propos nuancés : «On veut pas d'écologistes, ici», «Pas question de reparler de l'Erika. C'est un boulet pour la commune...» ou même «Surtout pas inviter Greenpeace, c'est comme faire venir le FN !» (sic). Arguant qu'un tel festival «ferait fuir les touristes», une date tardive est admise par la mairie, le 25 août. Question financement, les jeunes Pornicais ne demandent rien, juste un podium et un terrain. Le stade de foot, voué à la destruction, est accordé. La Croix Rouge, la sécurité et 120 bénévoles sont mobilisés pour ce festival plutôt reggae, prévoyant 6 000 entrées. Plus la date se rapproche, plus les élus de Pornic renâclent, lâchent que «le reggae draine une population à risques», que les employés municipaux sont débordés. Et puis, moins d'un mois avant le festival, la mairie revient sur ses engagements : un courrier laconique refuse la

tenue du festival. Circulez, y'a rien à entendre.

Plainte contre platines

Les amateurs de techno n'ont pas alerté des semaines à l'avance. Mais tout est en règle, le terrain est privé, les gendarmes, prévenus deux jours avant déclarent «c'est une bonne démarche, qui nous a permis de préparer un dispositif d'encadrement». 50 gendarmes, 4 policiers municipaux, 11 douaniers sont sur place et ne relèvent aucun incident. La soirée fait son boum boum techno sur les terres à Boënnec la nuit du 14 août. Le capitaine des pandores dresse dans la presse un bilan «plutôt positif» de la soirée. «Une rave party sans problème avec un bilan positif, ça n'existe pas !» bondit Boënnec qui porte plainte pour «émission de bruits gênants, pénétration sur une parcelle privée, dépôt sur ce terrain d'ordures et objets divers, défaut d'autorisation d'ouverture de bar», tout en disant que le problème n'est pas là. Ce qui le fâche, c'est la question de santé publique «en créant des conditions de stupéfiants et autre substances illicites». Pénétration sur un terrain privé ? le paysan a prêté son champ et assisté à la soirée, ravi. Nuisances sonores ? aucune plainte de riverain pour tapage nocturne. La buvette est associative puisque chacun est devenu en entrant adhérent de l'association. La plainte n'a enthousiasmé ni gendarmes ni juges, qui n'ont pas bougé. Aucune audition des organisateurs (l'association nantaise Abacule parfaitement déclarée), aucune mise en examen. Cinq raveurs ont bien été interpellés pour détention de 70 sachets d'extasy et d'amphétamines et 60 g de cannabis, mais on ne met pas en taule les proviseurs au moindre deal dans la cour de récré. Mais pour éviter tous ces tracasseries, le bon docteur-maire de Pornic devrait d'urgence pratiquer l'euthanasie des jeunes quand il est encore temps, c'est à dire à la naissance.

Patrick Ravioli

Paris s'ensable-t-il ?

Le marchand de sable est passé. Il a pris 52 tonnes de sable de Pornic, en a empli deux semi-remorques, et s'en fut l'étendre une journée à Paris sur le parvis de la mairie. Histoire de bien montrer combien elles sont propres les plages bien lavées après l'Erika crabougna. On y a aussi construit un château de sable de 4 m de haut, mais en fait, il était surtout en carton, avec du sable collé dessus. Factice, mais joli quand même. C'était un événement pour clore les activités de l'association «Espoir de Jade» née autour de la société Brioches Buton pour offrir des petits dejs aux bénévoles raclant les plages pétrolées. «La mairie de Pornic nous a offert une partie de la logistique, et ça a permis à Philippe Boënnec de remettre des décorations (les «sabliers de Jade» inventés pour l'occasion), notamment à un responsable du Fipol», dit Jacques Mary qui anime «Espoir de Jade». Pour sortir le sable, le maire de Pornic a «lourdement insisté» pour obtenir l'accord des services de l'Etat, pas très convaincus. Qu'est ce qui prouvera aux Parisiens que c'est vraiment du sable à la traçabilité certifiée ?



Particules élémentaires

La journée sans rotore

Comment se particulariser en misant sur les particules : à Sainte-Marie-sur-Mer, une sous-seigneurie de Pornic, un arrêté municipal a interdit le 1^{er} septembre l'accès au vieux bourg aux pauvres minables roulant carrosse de rotore, et qui n'étaient pas invités à la noce du jour. De mémoire d'ancien, on n'a jamais vu ça pour aucun événement, mariage, enterrement ou autre. Quatre policiers municipaux ont vu leur contrat prolongé pour jouer les vigiles au pied des barrières des deux rues menant à la place du village. Faut dire qu'on s'y mariait huppé, ce samedi. Mademoiselle Manon d'Aubigny convoitait à l'église avec Monsieur Antoine Aymer

de La Chevallerie. Aucun n'habite Pornic, mais le raout de la noce était tenu dans une villa de Sainte-Marie. On ne froisse pas du si beau linge en le mêlant au vulgum pecus. C'est comme si le maire offrait une transfusion de sang bleu à son centre urbain. Et dire que des manants jaloux, empêchés de circuler sur la voie laïque et républicaine ont osé protester et arracher les arrêtés municipaux. Ces anciens serfs sont d'une insolence ! Le plus grave s'énonce comme un dilemme : comment souhaiter tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux, obligés de convoler dans ce climat de fronde plébéienne ?

Audace

Jean-Marc se la mesure

Julien Gracq peut aller se rhabiller, Nantes tient désormais en deux mots. Nantes est «ville de la mesure mais aussi ville de l'audace», si l'on en croit François Delarue, directeur général du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, excusez du peu. Aussi sec, les deux mots font le titre de l'édito à Jean-Marc dans Nantes-Passion* : «Nantes, ville de mesure et d'audace.» Ça sonne bien et ça fait tout de suite envie. Et, lyrique, Ayrault de poursuivre : «L'audace et l'ambition, c'est le grand projet métropolitain que nous avons pour l'île de Nantes. La mesure, c'est de savoir qu'il faudra des décennies pour le mener à bien.» Bref, on y croit mais ce n'est pas fait. En conclusion, mêche au vent, tel Bonaparte au pont d'Arcole, Jean-Marc délivre son oracle : «La mesure et l'audace, après tout, c'est peut-être cela le style nantais.» Oh ! oui, encoore... * Septembre 2001.

Brosse à relire

Micmac au fax

Joli coup de bluff du cabinet du président du Conseil général, qui avant la parution d'un portrait d'André Trillard, a benoîtement téléphoné à L'Hebdo pour demander à quelle heure Ferdi Motta (l'auteur du papier) avait prévu de leur faxer son article. Comme si le contrôle était un fait acquis. Comme au temps de l'ORTF. La demande était pourtant faite un jour où le journaliste, alors à mi temps à L'Hebdo, le reste au Télégramme, était absent. Ça n'a pas marché. Les temps et les fax, sont durs de la feuille.

Suif generis

Effluves sur le fleuve

L'air de rien, le feuilleton de Mainguet, l'usine rezéenne qui suiffe à qui mieux mieux n'en finit pas d'en finir. Et ce n'est pas fini, grâce aux récentes autorisations données par la Préfecture.

Le riverain peste, l'usine Lempete. Installée depuis une cinquantaine d'années dans le quartier de la Haute-Ile à Rezé, la suifferie Mainguet se distingue régulièrement par ses rejets de graisses blanchâtres dans le fleuve, accessoirement dans les rues du village et, en toutes circonstances, par ses rejets de puanteurs dans le nez des voisins. Mise au pas par le tribunal administratif, l'usine a maintenant la certitude d'avoir bientôt sous ses fenêtres le bâtiment des Nouvelles Cliniques Nantaises - Catherine de Sienne. Après avoir tenté tous les coups pour essayer de chasser l'empêcheur de polluer peinar, Mainguet frappe maintenant aux portes de la Préfecture pour obtenir à peu près tout ce qu'il demande.

Le 25 août 2000, le préfet autorise la fétide suifferie à poursuivre son activité à condition de ne pas augmenter la production, de ne plus travailler du tout le week-end (c'est une redite, mais Mainguet s'est jusqu'ici assis sur l'interdiction ce qui lui vaut une information judiciaire en cours) et surtout de construire rapidement une station d'épuration pour empêcher les rejets graisseux en Loire et les puanteurs offertes gracieusement aux riverains.

Gras double

Prometteuse de paix des voisins, cette station d'épuration aurait donc toutes les vertus. Y compris celle très christique de multiplier les petites tonnes de suif comme d'autres les pains. L'arrêté préfectoral prévoyait un traitement de matières de 300 m³/jour. Trois mois plus tard Mainguet en demande le double et l'obtient. Mais attention, le suiffeur explique que cette augmentation des flux journaliers n'a rien d'une augmentation du volume d'activité, comme on pourrait naïvement le croire. Il faut juste prévoir plus gros pour éviter d'avoir à reconstruire, si les flux journaliers devaient aug-

État de sièges

Mainguet abrite discrètement huit sociétés* présentes au 2 bis, 3 et 9 bis rue des Chevaliers, dirigées ou gérées par le PDG de Mainguet, son fils, sa femme, sa famille proche, moins proche, et même par un ancien directeur de la suifferie. Très imbriquées, ces sociétés font de tout sans tapage : location de véhicule, négoce, prise de participations et, tout de même, fabrication d'huiles et graisses. Et deux holdings, dont l'une donne également dans «l'école de conduite». L'une de ces enseignes, la société CGAO (Corps Gras Alimentaires de l'Ouest), spécialisée dans le raffinage de suif et saindoux, est domiciliée 9 bis, rue des Chevaliers. Une adresse improbable en fond d'impasse,

la végétation interdisant l'ouverture du petit portail rouillé. De fait, cette société est répertoriée dans l'annuaire des pétetés au n° 3 de la même rue, l'adresse principale de Mainguet. L'ensemble de ces sociétés vient de gonfler son capital social cumulé de près de 14 MF (environ 2,13 millions d'Euros) ce qui en porte environ le total à 275,5 MF (27 milliards de vieux francs).

* CGAO, Mainguet SAS, SLTS, Colys, CCO, Ceral, Financière Delambre, Delambre Invest. Huit sociétés, mais peut-être d'autres d'ici quelques jours, six sociétés dirigées par les mêmes personnes faisant actuellement l'objet de modifications, dont la SCI Chevaliers-Acacias, propriétaire du terrain sur lequel sera implantée la station d'épuration.

menter. Nous y voilà. A en croire l'étude commanditée par Mainguet, à une époque surtout soucieux d'accroître sa capacité de traitement, l'usine brasserait 140 000 tonnes de matière première par an. Soit 40 000 de plus que ne l'autorise l'arrêté du 20 juillet 2001 qui prévoit la construction de la future station.

La société fait aussi des économies. En juillet, par la voix des services vétérinaires débordés devant cet outil industriel, le

Conseil départemental d'hygiène a autorisé Mainguet à remplacer une partie du gaz de combustion de ses chaudières par de la bonne graisse, moins chère. Sans se soucier d'étudier les risques, l'impact sur les riverains, les odeurs...

Quelles quantités de matières grasses transitent vraiment par le portail bleu de la suifferie? Demandez à la CLIS, la Commission locale d'information et de surveillance, promise à grands effets de manche par l'ancien secrétaire général de la Préfecture et qui attend toujours de tenir une première réunion. Et il faudrait pour cela une décision du Préfet. Qui attend peut-être que l'industriel du parfum suiffé lui en donne l'autorisation.

Le Suif Errant

* Sources : «Informateur Judiciaire», Tribunal de Commerce.



Anticléricalisme primaire

Noraëlo

Protégez vos enfants de la pédophilie : ne les envoyez plus au catéchisme. Le tract bien en vue sur le pare-brise encourage «ceux qui parmi vous ont subi des abus sexuels de la part de prêtres catholiques dans leur jeunesse et n'ont jamais osé en parler» à appeler un numéro de téléphone, où «des spécialistes (...) entreprendront en votre nom les poursuites avec demandes de dédommagements financiers importants auprès de la justice.» Rien que ça. Et il semble que l'affaire puisse être juteuse :

«pour un prêtre condamné, il y a fort à parier que des dizaines de prêtres catholiques continuent leurs activités pédophiles en toute impunité.»

Qui sont ces bons samaritains? C'est écrit discrètement : il s'agit du mouvement Raëlien qui vient de créer l'association NOPEDO. Soit l'une des sectes les plus dangereuses du monde, qui mélange soucoupes volantes, suprématie de la race blanche, clonage d'humains... et à présent tente de recruter de nouveaux adeptes parmi les victimes d'actes pédophiles. Le

gourou, un certain Claude Vorilhon se faisant appeler Raël, sait de quoi il parle. Il a lui-même eu quelques soucis pour des histoires «d'amour libre» avec des ados, préconisant que leur éducation sexuelle soit prise en charge par des «spécialistes» dans ses «centres d'épanouissement et d'éveil du corps et de l'esprit*». Un conseil : si un jour des martiens vous mettent la main dans la culotte, n'hésitez pas à porter plainte contre Raël.

* Les sectes, état d'urgence, Centre Roger-Ikor, éd. Albin Michel.

NOTRE FEUILLETON

DE L'OR et du sang

La rengaine de La Bancale

Troisième épisode

Résumé

des épisodes précédents

Deux morts mystérieuses et spectaculaires ont eu lieu à Nantes. Un employé de banque intempérant a été retrouvé noyé dans la fontaine de la place Royale. Un homme (non identifié à ce stade du récit - soyez patients, chaque chose vient à son heure), un homme a été poignardé à la porte même du conseil municipal. Ces deux décès, rien moins qu'accidentels, portent une signature, sous la forme d'une phrase retrouvée sur les deux cadavres : «Je vous annonce du sang, je vous promets de l'or». Deux personnes en savent plus long. Une clocharde boiteuse surnommée La Bancale, qui évoque en marmonnant de sombres menaces. Une ravissante étudiante en lettres, la nommée Vendredi, qui a immédiatement reconnu l'inquiétante signature : une phrase prononcée par Fantômas, auquel elle consacre justement une thèse. Deux personnes, auxquelles il faut sans doute ajouter (et ce sans doute, lecteur perspicace, est soigneusement pesé) l'assassin lui-même.

Tous les garçons et les filles de mon âge

«Au moment même où elle perdait sa virginité, il conquerrait sa virilité». Eric n'était pas mécontent de cette phrase (Eric aimait les litotes). Elle prêtait sûrement à d'innombrables discussions sur l'irréductible différence des sexes (et cette question lui tenait particulièrement à cœur). Elle avait également le ton définitif et excessivement dramatique des meilleurs romans populaires. «Au ... moment ... même ...». Fille, feuilleton, deux manières (hélas bien imaginaires) pour Eric de se rapprocher de sa seule réelle préoccupation : la ravissante Vendredi. Eric en était éperdument amoureux et il chantait souvent avec les Ronnettes, «Since the day I saw you, I've been waiting for you».

Il pouvait bien attendre. Vendredi était avec lui d'une insouciance désespérante. Certes, ils se voyaient presque quotidiennement, et Vendredi témoignait à Eric la plus franche amitié. Car, hélas, hélas, les jeunes filles sont cruelles, qui prétendent ignorer le désir qu'elles suscitent.

Au moment même où Eric allait remettre *Be my baby*, Vendredi frappa et entra sans même attendre la réponse.

«Ecoute-moi, il se passe quelque chose d'incroyable, quelqu'un essaie de ressusciter Fantômas, quelqu'un tue en citant Fantômas». Les cheveux défaits, les lèvres presque blanches, elle brandissait *Le train perdu*.

Où la politique peut mener

La Bancale avait là ses habitudes. Il était 10 heures et, adossée à la vitrine de la Pharmacie de Paris, presque sur la place Royale, elle entamait sa première bouteille de Sénéclauze. Elle occupait chaque matin ce bout de trottoir, depuis cinq bonnes années. Les pharmaciens avaient souvent essayé de la déloger, toujours en vain. La Bancale aimait les pharmacies, et aimait Paris. Elle avait, disait-elle, des raisons pour ça. Ces raisons mystérieusement évoquées le matin, elle les dévoilait plus volontiers, dans l'après-midi, après la troisième bouteille. Le plus souvent, elle les chantait. Parfois, elle les criait. «Elisabeth Robert, Eelizabeth Rrobert, 8 avenue de Ségur». Les passants pensaient à Jean Gabin. Bien rares étaient ceux qui devinaient le drame que cachait la rengaine de la clocharde. Les deux pré-noms accolés formaient son état civil. Tombés dans le plus profond oubli, ils avaient pourtant été sa gloire. La Bancale avait été Elisabeth Robert, éclatante ministre de la Santé. Un éclat bref, suivi d'amère déconvenues. Des revers, une démission, la cruauté de la course au pouvoir, une mauvaise blessure à la jambe qui l'avait immobilisée plusieurs mois, elle n'avait plus trouvé à Nantes un seul ami, ou même une seule âme charitable. Deux ans à peine après les fastes du ministère, elle vivait dans la rue, sans que quiconque, pas même un journaliste stagiaire ne se pose la question de sa disparition de la vie publique.

Ce jour-là pourtant, la bouteille de piquette ne fût pas vidée. La Bancale ne brailla pas son refrain. La nuit tomba et la clocharde n'avait pas bougé. Les yeux pour une fois presque vifs, elle fixait la fontaine de la place Royale et la trappe qui sur le côté conduit aux égouts.

à suivre



Inné narrable

Louboutin rend son tabloïd

Notre impayable pépédé de bénitier a tenté de prendre la direction de L'Hebdo de Nantes. Il a préféré renoncer, faute d'un accueil à la hauteur de ses légendaires qualités.

Georgemania

Le 3^{ème} âge de la chansounette



L'intégrale de 144 chansons de Brassens entonnées en marathon par quinze grands noms de la chanson rive gauche. L'hommage à moustaches a été célébré à St-Nazaire, au Fanal le 7 octobre. Michèle Bernard, Francesca Solleville, France Lea, Julos Beaucarne, François Béranger, Ricet Barrier... du beau monde. Mais bigre, le cercle du poète disparu a l'air d'un club 3^{ème} âge. Faut dire que Françoise Houriet, la directrice du centre culturel de St-Nazaire a rameuté ses potes, et fait le plein rapido. Pas de place pour la relève, Yann Tiersen, Noir Désir, Juliette, Arthur H, Miossec, les Têtes Raides et quelques autres qui chantent Brassens sur un disque-hommage. L'ami Georges, du coup, en prend un sérieux coup de vieux.

Ourmillement branché

Jean Blaise sac à puces



Edith Cresson avait créé un tollé en traitant les Japonais de fourmis. Les nippons, s'en sont souvenus, qui ont implanté une colonie de fourmis, doublée pour faire plus d'effet d'une nuée de puces, le tout en camping dans l'installation de bois et raphias des architectes de Team Zoo, dans le temple culturel du Lieu Unique. Déjà, lors de l'installation de ces tressages de perches et de branches, étudiants et profs d'architecture avaient subi allergies, urticaires maousse costo, au point d'aller consulter aux urgences. Il était temps de reconduire fourmis et puces à la frontière !

Hommage et intérêt

Mieux vaut tard que dieu

Ancien directeur de la MCLA, Jean-Luc Tardieu a perdu en première instance puis gagné en appel contre son ancien employeur et contre Libération. La cour d'appel a jugé que la diffamation était caractérisée et que son honneur bafoué par la conférence de presse annonçant sa destitution méritait 200 000 F de dommages et intérêts. L'affaire repart illico en cassation. L'honneur attendra.

Les journalistes de L'Hebdo de Nantes sont d'authentiques goujats doublés de petits professionnels de rien du tout. Ils viennent de refuser la nomination à la tête de leur journal du grand sauveteur de la presse nantaise, le céléberrime Hervé Louboutin. Ce dernier devait, à la rentrée, prendre la tête d'un groupe de presse comprenant Le Nouvel Ouest et L'Hebdo de Nantes et transformer ces deux canards boiteux en phares de la presse régionale. Las, la manœuvre a échoué et Hervé va devoir, à son grand dam, se contenter de l'édition du Nouvel Ouest pour éclairer l'actualité régionale de sa proverbiale lucidité.

C'est un coup de gueule de Jean-Pierre Coudurier, patriarche de la famille propriétaire du Télégramme de Brest et actionnaire majoritaire de L'Hebdo, qui a tout déclenché au début de l'été. En faisant ses comptes, le vieux a réalisé qu'il avait perdu 13 millions de francs en un an, suite à des investissements quelque peu téméraires sur internet et dans la presse nantaise. L'Hebdo représenterait à lui seul 5 millions de francs de pertes sur le dernier exercice. Du coup, Hubert et Édouard, les deux fils, ont été sommés de trouver une solution pour L'Hebdo. «Ils auraient pu tout plier et s'asseoir sur leurs pertes, mais ils ont préféré poursuivre l'activité, le temps de trouver un repreneur.

Histoire de récupérer quelques billes», commente un Finistérien proche du dossier, comme on dit.

C'est là qu'apparaît l'inénarrable Hervé. L'animal ne pèse pas bien lourd financièrement, son Nouvel Ouest ne décolle toujours pas d'une semelle, mais il parvient encore à faire illusion dans certains salons de Morlaix et de Ploudalmézeau. Notre Loulou régional parvient donc à convaincre Édouard, le gentil

PDG du Télégramme, de lui confier la direction de L'Hebdo, le temps de trouver des partenaires solides pour le relancer. Son projet immédiat : fusionner les rédactions du Nouvel Ouest et de L'Hebdo et faire ainsi de notables économies d'échelle. Il s'agit, en d'autres termes, de faire tourner sa propre crémerie sur les fonds du Télégramme. Pas con. Connaissant quelque peu l'animal, Hubert Coudurier déjoue ce scénario, et refuse de

participer à l'aventure dans ces conditions. Plus embêtant, la rédaction s'en mêle et alerte la direction générale du Télégramme sur les effets désastreux que pourraient provoquer l'arrivée de Louboutin à la tête du journal. Édouard amende alors son plan et demande à Ferdi Motta, grand reporter au Télégramme, de prendre la direction de la rédaction. Loulou est relégué au rang de directeur délégué, chargé des relations extérieures. C'est encore trop pour les collaborateurs de L'Hebdo qui ne veulent à aucun prix voir leur signature associée à celle de ce «réac intégriste». Mais où vont-ils chercher tout ça ? Loulou est alors rétrogradé au rang d'administrateur délégué, un titre qui ne veut pas dire grand chose et qui ne l'autorise ni à figurer dans l'ours du journal ni à signer dans ses colonnes. La pilule commence à devenir difficile à avaler pour Hervé, qui rêvait tant d'un poste de directeur, distribuant les bons et les mauvais points à une ville ébaubie. Humilié, lâché par tous, il finit par capituler un triste matin de septembre. Lulu en aurait presque écrasé une larme. Loulou à la tête de L'Hebdo, ça avait quand même de l'allure. Et ça nous aurait mis un peu d'ambiance. Heureusement Hervé a de la ressource. Nul doute que nous le retrouverons au prochain numéro.

Dédé Pipé

L'HEBDO A RATÉ LE MEILLEUR



Lou bouté

On s'attaque à la liberté d'entreprise ! Notre ami Hervé Louboutin, courageux patron du Nouvel Ouest, a été condamné le 9 juillet dernier par le Conseil des Prud'Hommes de Nantes pour avoir licencié «sans cause réelle et sérieuse» son directeur de la publicité, auquel il reprochait de ne pas faire rentrer suffisamment de réclames. Reconnaissons que, vu le niveau des ventes du Nouvel Ouest*, trouver des gogos qui acceptent de passer à la caisse relevait de l'exploit. Voire de l'exploitation.

* Voir Lulu n°33.

J'ai lu sot

Sport de glisse au club Kervégan

Le club Kervégan, présidé par le toujours frétilant Jean-Joseph Régent, a eu l'excellente idée de publier en juin dernier un cahier consacré à la présence des étrangers à Nantes. Cette somme de contributions universitaires démontre qu'avec seulement 3,9% d'étrangers* à Nantes, contre 6,2% à Bordeaux, 7,2% à Toulouse ou 8% à Lyon, cette présence est trop limitée et constitue un manque dommageable. À l'heure où les sans-papiers se font virer de la Bourse du travail par une mairie socialiste, cette étude issue d'un club peu réputé pour ses accointances gauchistes tombe à pic. Las ! La présentation de l'étude à La Cigale, le 27 septembre, a donné lieu à une sortie plutôt glissante d'Yves Gelluseau, expédédé d'AIA-Cera et président de la CPAM. Ce distingué membre du club Kervégan n'a pu s'empêcher d'insister lourdement sur le fait qu'il ne faut pas confondre étrangers et étrangers, les pauvres types qui débarquent du Maghreb «comme à Marseille» et les managers américains qui eux «enrichissent le tissu local». En substance, les bons et les moins

bons étrangers, ceux qui rapportent et ceux qu'on supporte... L'argument fumeux a fait touser les universitaires nantais présents, co-auteurs de l'étude dans laquelle ils ont interviewé Redda Teffahi, directeur du centre interculturel de documentation ou Pierre Jourdain, militant actif du Gasprom...

Si la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde, le club Kervégan, lui, peut en accueillir une certaine part. L'intellectuelle par exemple. * Chiffres INSEE.

Nourriture

L'AFP en grande pompe

François-Régis, le bien-aimé patron d'Ouest-France, n'a pas eu de mots assez doux pour accueillir le nouveau directeur régional de l'Agence France Presse, Michel Castex. Il a même poussé l'élégance jusqu'à lui expliquer que son journal -abonné à l'AFP- était en fait le principal informateur de cette pauvre petite agence parisienne, perdue sur les terres du grand quotidien. «L'agence se nourrit des informations traitées par les 537 journalistes et les 2 600 correspondants locaux d'Ouest-

France pour rédiger ses dépêches». Texto. Ouest-France est quand même une entreprise pas comme les autres : elle pousse la gentillesse jusqu'à fournir ses propres fournisseurs, qu'elle paye par dessus le marché. C'est plus de la générosité, c'est du don de soi.

Boudin

Ne m'appellez plus jamais Vertou...

On vient d'apprendre* que Vertou ne s'est pas toujours nommée Vertou mais, tenez-vous bien, Vertou-les-Boudins. «C'est Napoléon III qui fut à l'origine de cette appellation. Son ministre Busson-Billot avait des terres sur Basse-Goulaine et fit servir à l'empereur de la charcuterie qui provenait de la boutique de M. Thébaudeau», vertavien charcutier : Napoléon III tomba fou amoureux de son boudin, lui rendit personnellement visite et s'en fit adresser chaque semaine un colis. D'où Vertou-les-Boudins. La vérité l'emporte toujours.

* Presse-Océan, 17 septembre 2001.

Catharacte

Le Ventrachouan se livre

Philippe Tourault, éminent chroniqueur du Nouvel Ouest, tient à nous faire partager les problèmes d'un certain Saint Dominique face aux Cathares. Les foules ordinaires montrant peu de passion pour le sujet, il a participé début septembre aux 31^{es} Journées chouanes, organisées près de Poitiers par les très droitières éditions de Chiré qui se proclament en «croisade contre-révolutionnaire». Livre au

clair ! Ces éditions publient d'autres Nantais comme l'historien de rien je ne regrette rien Arnel de Wismes et Robert de Périer de la très restreinte association «Pétain-Verdun». Sur leur catalogue, ces braves gens voisinent avec Maurras, Mgr Lefebvre, Brasillach, le SS français Saint-Loup ou l'antisémite Henry Coston... Foutredieu ! Les Cathares n'ont qu'à bien se tenir !

Nulle part ici

Ayrault se tripote la zapette

Attention ! Ca va exploser... Ça s'appelle TNT, télévision numérique terrestre et ça va débouler dans les deux ans sur nos «étranges lucarnes». La presse (la vraie) n'en parle pas et pour cause : elle est en première ligne pour ramasser la mise.

Résumé des épisodes précédents : hors câble, nous ne disposons que de six chaînes, dites analogiques, de Pépédé à Loft Story. N'importe quel râteau sur n'importe quel toit de France ne peut capter que ces six chaînes qui voient d'un très mauvais œil le numérique venir fourrer ses bits dans son gros marché. D'autant plus que le numérique ressemble furieusement à la télé de demain : interactive, comme on dit sur le web. Vous pourrez surfer sur internet, faire votre télé-achat en direct ou répondre à des offres d'emploi. Le genre à démoder Drucker en un coup de peigne. Seulement voilà, il y a un bug dans le schmilblick : presque personne n'est équipé pour recevoir le numérique. Le renouvellement du parc de récepteurs va prendre dans les dix ans selon les spécialistes les plus optimistes, sans compter que l'expérience a déjà échoué en Grande-Bretagne, en Suède, en Espagne...

Il revenait naturellement à la France de relever ce défi. Le CSA a décidé de nous infliger trente-trois chaînes supplémentaires d'ici fin 2002, nationales et nouveautés, locales. Dont quatre rien que pour Nantes, trois numériques et une analogique. Ne reste plus qu'à trouver les structures capables de s'en occuper, avec les reins suffisamment solides pour courir ce risque*.

Sur les rangs, plusieurs types de candidats. La World compagnie bien sûr, Universal Vivendi & Co, qui se concentrent sur les futurs canaux nationaux mais gardent un œil sur le local. Le local qui lui attise la convoitise des groupes de presse et des politiques qui ont parfaitement compris l'enjeu : le premier qui chope le canal analogique touchera potentiellement 400 000 foyers en Loire-Inférieure. Le temps que les trois autres

chaînes numériques décollent, il aura largement eu le temps de créer des habitudes, et surtout de planter ses crocs dans ce nouveau marché publicitaire. Le premier réflexe des frères ennemis de la presse locale, Socpresse (Presse-O), Ouest-France et Le Télégramme (L'Hebdo), a été de vouloir créer une régie publicitaire commune. En prévision, avant même de songer à l'info et aux contenus de ces nouvelles chaînes. S'ils n'ont pas réussi à s'entendre, cela ne les empêche pas de continuer à mettre la pression sur le CSA.

La télé à Presse-O

Car le CSA subit un lobbying d'enfer. Les professionnels de la profession murmurent même qu'il a déjà tranché pour le canal analogique nantais : il serait d'ores et déjà réservé à la Socpresse, avant toute décision officielle. Il faut dire que la Socpresse a la chance d'avoir un pédégé qui se trouve être aussi le président du syndicat de la presse quotidienne régionale. Ce qui peut aider.

Ouest-France la joue avec plus d'onction. Officiellement, le groupe rennais ne croit pas au numérique, essentiellement parce qu'il craint de voir s'évaporer la pub de son canard au

profit des nouvelles télé ; officieusement, Ouest-France a été le plus gros acheteur français de matériel numérique en 2000. On ne sait jamais, un miracle est si vite arrivé.

Quant au Télégramme, ce n'est plus un secret qu'il rêve d'avoir sa télé : le maintien sous perfusion de L'Hebdo, malgré son déficit, traduit sa volonté de maintenir une présence sur le marché nantais, entre autres à cette fin.

Si les journaux lorgnent d'abord sur la manne publicitaire, les politiques commencent à comprendre l'enjeu électoral, pardon : «de proximité», de ces nouvelles chaînes. L'accès direct aux salons-télé des chers concitoyens, quel élu de quartier n'en a pas rêvé ?

Jean-Marc Ayrault a pris langue avec les patrons d'Ouest-France et de la Socpresse, mais soutient discrètement l'initiative d'une bande de joyeux exaltés qui concocent depuis plusieurs mois un projet de «ser-

vice public» sur un canal numérique. Une cinquantaine d'inconscients, pros du web, journalistes, vidéastes et autres farfelus réunis autour d'une petite agence de pub nantaise** nous programment une télé bien de chez nous, afin qu'on n'ignore rien de la vie trépidante du club de belote du coin. Objectif : «faire connaître le nombre les atouts et les acteurs de notre ville (...) et de ses environs». Une bien belle idée comme on aimerait en voir plus souvent, qui sera présentée aux Nantais le 16 novembre au Lieu Unique. Cette «télé d'un jour» veut lancer le débat à Nantes tout en se préparant à répondre à l'appel d'offre du CSA. Bientôt Nantes-Passion avec des images qui bougent ? Si ça se trouve, Lulu sera obligé d'avoir aussi son supplément TV.

Étienne Bougeotte

*. L'expérience de télé locale à Rennes coûte une dizaine de millions de francs par an.

** La Lettre à Lulu se doit d'informer ses lecteurs que cette agence, Double Mixte pour les intimes, est aussi son partenaire technique (mise en page et infographie). Ce qui ne change rien à la recette du beurre blanc, mais il fallait que cela fût dit. Et non diffus.

HAUSSE DE LA CONSOMMATION



La relative perfection du livre

Un joli petit livre, «l'absolute perfection du crime», de Tanguy Viel, est en train de se tailler un succès certain, voire un certain succès, sur les étals des libraires de France et de Navarre. Succès mérité pour ce polar littéraire conduit avec une indéniable virtuosité par ce jeune homme de 28 ans installé depuis deux ou trois ans à Nantes. Le parti pris pouvait sembler téméraire : entrer dans la peau d'un demi-sel de province, un peu limité dans sa tête,

qui doit jouer les premiers rôles dans le cambriolage d'un casino. Mais après une phase de nécessaire perplexité, tout fonctionne plutôt bien, et l'on emboîte volontiers le pas de cette brute attachante dans les rues d'une ville indéfinie, qui pourrait être Saint-Nazaire. Petit problème technique toutefois, notre jeune auteur est allé un peu vite en besogne en composant son scénario : une montgolfière, fut-elle miniature, n'est pas dirigeable. Elle ne peut donc déposer le butin à un endroit précis. Le livre n'est donc pas parfait. Pas plus que le crime. Ce qui est, somme toute, rassurant. Autre bonne surprise de cette rentrée : «L'effacement du

monde» d'Eric Pessan. Qui aurait pu dire que ce jeune homme un brin dégingandé, responsable d'une radio locale à St-Herblain, Jet FM pour ne pas la citer, écrivait le soir venu dans sa chambrette d'incroyables histoires de types qui perdent les pédales, nourries par une singulière perception du monde. Il faut certes souscrire au postulat de départ -un narrateur qui couche sur papier sa perte progressive du langage- pour apprécier cet étrange récit. Mais, pour peu que le lecteur soit de bonne composition, et pas trop trop pressé, l'ensemble s'articule intelligemment. La plus belle trouvaille est sans doute le douloureux croisement entre le

héros, un jeune père d'une trentaine d'années, et sa fillette de trois ans, l'une progressant un peu plus chaque jour dans l'apprentissage de la langue, l'autre perdant peu à peu tous ses repères. D'où une réelle qualité des échanges sans paroles, voire des silences, tout au long du récit.

Philippe Dossier

L'absolute perfection du crime,

Tanguy Viel, Minuit, 78 francs (11,89 euros).

L'effacement du monde, Eric Pessan, La Différence, 98 francs (14,94 euros)

LATULULULU?

• DÉCORHOMMES

Presse-Océan, le 16 août 2001
Les gens du voyage installés pour le 15 août à La Montagne, Loire-Inférieure, n'ont pourtant rien fait de mal. Mais leurs 23 caravanes gâchent le paysage des gens du séjour permanent : «pour certains, cela ne fait pas bien dans le décor, ils sont trop proches du centre» écrit Presse-O qui conclut son article sous le seul angle administratif par : «de toutes façons, le maire ne peut pas seul faire expulser les gens du voyage». Au pays des droits du décor et du citoyen, ces errants à roulettes devraient cesser de souiller la tranquillité du regard d'autrui, en ne stationnant que dans des sites souterrains. Non mais tout de même.

• SAC À MAIN BASSE SUR LA RENTRÉE

Ouest France, le 1^{er} septembre
Une chronique de dernière page évoque la nostalgie immédiate «du sable sur la banquette arrière» qu'on ramène après les ouacances. Soudain, une suggestion : «Laissons la voiture en l'état. Comme un îlot d'été et de doux désordre». Puis l'idée de génie surgit, lumineuse, essentielle, qui fait que rien ne sera jamais plus comme avant : «C'est comme le sac à main. Tiens, pourquoi ne pas aller au travail avec la «paille» de plage ?» C'est vrai, pourquoi ?

• CONNAISSANCE DE SOI

Presse-Océan, 15 septembre 2001
À la une de Presse-O, au plus fort des minutes de silence qui ont suivi l'attentat contre les Twins sisters : «Nantes, place du commerce, 12h : ils se sont arrêtés, afin de rentrer en eux-mêmes.» On espère que ça leur a fait moins mal qu'aux victimes.

• UN NOTABLE ATTENTÉ

Les Échos, 26 septembre 2001
Personne n'en a rien su, mais il y a eu un attentat pendant les journées parlementaires du PS, à Nantes les 27 et 28 septembre dernier. Une seule victime, mais de taille : Jean-Marc Ayrault soi-même, frappé en-dessous de la mèche par un méchant écho : «le président du groupe socialiste fait partie de ces notables au bilan flatteur localement, qui semblent condamnés à rapetisser chaque fois qu'ils montent à Paris.» C'est petit... Deuxième scud, tiré à bout portant par ses propres petits camarades de parti qui «reprochant à ce prof d'allemand (...) un certain manque d'aspérités». Et lui décernent le sobriquet de «petit blond tème». Pourvu que la prochaine fois ces socio-talibans ne percutent pas directement la tour Bretagne, où Jean-Marc a ses bureaux. Ça ferait désordre dans le «bilan flatteur».

• BROSSE-FRANCE

Ouest France, 29 septembre 2001
Lionel Jospin est un homme courtois, qui sait remercier ses hôtes. Lors de la sauterie qui a suivi à la mairie les journées parlementaires du PS, il n'a pas oublié de saluer Jean-Marc Ayrault, «le grand dirigeant politique, le compagnon précieux, qui joue un rôle essentiel lorsqu'il prend des décisions importantes», allant jusqu'à l'adouber... «homme d'État» ! Voilà qui ne mange pas de pain et fait toujours plaisir. Sans doute ému par tant de civilité, Ouest-France s'est empressé d'y voir le signe que Jean-Marc «reste ministrable, et même premier ministrable en cas de victoire en 2002.» Ce qui pour Ouest-France confirme «ce qu'on savait déjà». Sans plus d'explication. Ce qui confirme ce qu'on sait déjà : le cirage remplace parfois l'encre sur les rotatives du grand quotidien.

TOP 44

Illustres inconnus, pointez vos binettes

C'est pas pour critiquer, mais égrener toujours les mêmes trombines, à la longue, ça fatigue. Depuis l'invention du Top 44*, la liste tourne de plus en plus à la même galerie de notables convenus, toujours les mêmes, joueurs de ballon et paradeurs d'estrade, politiques et footeux, quelques basketteurs... Toujours les mêmes tribus, traînant leur tronche à longueur de colonnes de la presse locale. La mèche à Ayrault n'a pas bougé d'un poil. Même lanterne rouge, le maillot pas plus délavé que d'hab', les Canaris trustent toujours les premiers rôles. À croire que les journaux n'ont rien d'autre à se mettre sous les flashes. Ceci est un appel solennel à tous les sans-grade, les inconnus de sous-préfecture, les stars du coin de la rue, les héros d'un jour ou deux du chef-lieu de canton, les anonymes des quartiers écartés, les riens du tout de partout. Faites un effort, devenez vedettes. Ramenez votre fraise, forcez le destin, amenez-nous du sang frais dans cette galerie de toujours-les-mêmes. Prenez la suite de Julie la Nantaise du Loft en gagnant un karaoké hyper médiatique. On veut des ovnis dans le paysage photographique local. Sinon, promis juré, on parle que des gens tirés au sort dans l'annuaire des pététés. Ou on invente des noms. Sacré nom de nom !

* Rappelons à nos plus jeunes lecteurs que le Top 44 a été inventé il y a presque dix piges, par un petit fanzine aussi « Sauvage » que malpoli, qui d'ailleurs ne devrait pas tarder à reparaitre (gratuit dans tous les bons bistros).

Classement juillet, août, septembre 2001

Les points sont attribués en fonction de l'emplacement de la photo dans les éditions de Ouest-France, de l'Éclair (1^{ère} page et/ou couleur, 5 pts ; pages nationales, 4 pts ; pages régionales, 3 pts ; pages départementales, 2 pts ; pages locales et sports, 1 pt) et de l'Hebdo de Nantes (1^{ère} page, 5 pts ; photo couleur, 3 pts ; photo noir & blanc, 2 pts ; sports, 1 pt ; dernière page, 4 pts ; publi-reportage, - 1 pt).

1•	AYRAULT Jean-Marc	97 pts	Sans-papivore
2•	TRILLARD André	69	Carton plein
3•	ZIANI Stéphane	63	2 ^e génération
4•	ANDRE Pierre-Yves	56	Petite pointure
5•	QUINT Olivier	46	Du plomb dans l'aile
6•	CARRIERE Eric	41	Renflueur de caisse
7•	GAUTIER Gisèle	39	Dissident longue
8•	LANDREAU Mickaël	39	Pas c'soir
9•	FLOCH Jacques	38	Ancien battant
10•	AUTAIN François	36	Morpion
11•	PAPON Monique	35	Trillardise
12•	GAUTIER Charles	33	Incunable
13•	FABBRI Nestor	32	Arrière grand-père
14•	MOLDOVAN Viorel	32	N°9 de la sécu
15•	RAIMBOURG Dominique	30	Salade de fruits
16•	ARMAND Sylvain	27	Légitime défenseur
17•	AHAMADA Hassan	26	Sans but
18•	DALMAT Wilfried	26	Frère de
19•	LASPALLE Nicolas	26	Touché
20•	MARTIN Patrice	26	Coulé
21•	OLEMBE Salomon	26	Afriquent
22•	GILLET Nicolas	24	Costarisé
23•	DA ROCHA Frédéric	22	Le pire du milieu
24•	BONILLA Victor	22	Beau gotha
25•	SOUDAN Hubert	21	Rouleur d'orcaiss'
26•	DJEMBA Eric	20	Percussionniste
27•	VAHIRUA Marama	19	À la ramasse
28•	LANDRAIN Edouard	19	Sortie de piste
29•	EVIN Claude	18	Evinrude
30•	BLANGY Michel	17	Force de l'Erdre
31•	FILLON François	17	Nataliste
32•	DENOUEIX Raynald	16	Maître queue
33•	BERSON Mathieu	15	Ratisseur
34•	COURCOULT Jean-Luc	14	Chinetoc
35•	HOCDE Yves	14	Barré
36•	VERCHERE Françoise	14	Notre-Dame-de-Bouguenais
37•	VAUGRENARD Yannick	14	Déchu de la gauche
38•	BABIN Peggy	12	Of course
39•	FERRI Mireille	11	Autaine
40•	FEIN Shaun	11	Tomahawk de parquet
41•	KOWSKE Andy	11	Bush rond à raquette
42•	SAVINAUD Nicolas	11	Inter mi-temps
43•	BRASSELET Pierre	10	Fiat Luce
44•	PARPAILLON Joseph	9	Orvaulté

CIO pantin !

Le cadavre du portefeuille a parlé

Superstitieuse, la banque nantaise a attendu treize ans avant de se laisser condamner pour des manipes foireuses.

Bon débarras ! Après treize ans de tracasserie et résistance acharnée, le Crédit Industriel de l'Ouest a fini par faire lâcher prise à un de ses anciens clients, un certain Dominique Sallé. Bien sûr, pour solder ce contentieux mineur, il a fallu payer le mauvais coucheur, et se soumettre à d'irrévérencieuses décisions de justice condamnant la banque à verser plus de 3,4 millions de francs à sa victime, sans compter les dépens, les frais de tribunaux et l'expertise. Mais pour une banque qui fait 161,5* millions de francs de résultat net (après impôts), qu'est-ce que cela ? Pourtant, pour finir par régler ce à quoi la banque a été condamnée, il a fallu que son ancien client menace de saisie du mobilier d'une succursale, et de péter un esclandre au siège à Nantes, pour débloquer tout en quelques heures.

Boursicote d'alerte

Tout démarre par un portefeuille d'actions hérité de son père, en 1984. Après une initiation aux petites opérations de bourse faite par la succursale de la banque à La Rochelle, Dominique Sallé, électromécanicien chez Roto-diesel, se montre assez doué et se passe vite des conseils du club d'investisseurs. Il boursicote tout seul, par minitel, et fait plus que doubler la valeur de son portefeuille. Mais la banque ne suit pas ce petit porteur trop rapide, elle cafouille, passe mal les ordres de son client, s'emmêle les crayons et l'informatic. Un expert commis par le tribunal a compté que la banque s'est plantée 48 fois en vingt mois, plus d'une erreur tous les quinze jours. Ordres non passés, ou exécutés à l'envers, comptes fermés utilisés à l'insu du client, oubliés dans l'inventaire des titres, négligences et mauvais versements mènent rapidement le portefeuille à la ruine. La liquidation forcée est décidée autoritairement par la banque. Les valeurs sont vendues à la va-vite, au plus mauvais cours. Une liquidation totalement inutile, dira un expert auprès des tribunaux. Précipitation, initiatives malencontreuses, manœuvres tordues provoquent la déconfiture du client qui n'est pour rien dans ces tripataillages désastreux plus maladroits que malhonnêtes. Pas très glorieux pour

le CIO. Les prêts de secours, les hypothèques et les agios plombent définitivement Dominique Sallé. Pour faire face, il est contraint de vendre vite, et donc mal, une ferme, des terrains, des bois hérités de son père et dont il percevait quelques revenus de fermage.

En 13 ans, Dominique Sallé aurait dû être lessivé, devenir monomaniac, passer pour fou et le devenir vraiment, se faire larguer par sa famille et finir par péter les plombs. Il s'est contenté de se faire des cheveux blancs et de tenir bon. Interdit bancaire, bouffé de dettes, il a même balancé des boules puantes dans une succursale du CIO. Il rumine depuis sa rage froide devant la morgue et la mauvaise foi du puissant établissement. Le manant ruiné ne peut opposer qu'une ténacité procédurière. Le CIO, qui a le temps pour lui, et les reins solides, pense avoir son ex-client à l'usure. La banque accumule les obstacles, les mesures dilatoires pour retarder les procédures imbriquées, complexes et infructueuses que doit lancer la victime.

Obstruction à l'instruction

Avant d'admettre ses cafouillages, plus de dix ans après, le CIO a prétendu que le pauvre bougre de client était victime de son incompetence. Élegant. Mais les différents experts démontrent le contraire. « Il semble que le CIO, qui ne discute pas l'appréciation de l'expert, ait surtout fait obstacle à la mission de l'expert », dit le jugement du tribunal de Saintes du 3 avril 2001, évoquant « l'attitude fautive et les graves erreurs » du CIO. Rien que le préjudice moral subi par le client floué est établi à 800 000 F par les juges qui notent que « la situation d'endettement forcé pendant de nombreuses années



a eu des conséquences particulièrement sévères tant au plan de la santé que de la situation familiale». Le tribunal a fini par être tellement excédé par les demandes de reports d'audience à répétition des avocats du CIO et les manœuvres pour retarder l'expertise (jusqu'à refuser carrément de communiquer des pièces, prétendues perdues), qu'avant même de trancher sur le fond, le CIO a été condamné à verser une provision d'1,4 MF, « afin de dénier la voie de recours ouverte de tout caractère dilatoire ».

Le temps n'a pas eu raison de l'irréductible petit porteur. Les tentatives de la banque de négocier comme des marchands de tapis les dédommagements fixés par les juges, ont même capoté. Le CIO se résout à payer après avoir, dernier sursaut, cherché sans succès à assortir le versement d'une obligation de réserve vis à vis de la presse**. Pour l'image de l'établissement, il ne faudrait surtout que ça se sache. Il est donc demandé de détruire cet article aussitôt après l'avoir lu.

Jean-Pierre Spéculoos

* Chiffres du bilan 1999.

** Sollicitée une demi douzaine de fois pour donner son point de vue, la banque n'a pas désiré répondre à Lulu.

Le CIO souteneur abusif

C'était en juin 2000 et l'affaire n'a pas été ébruitée au siège nantais de la banque. Gérant de fait d'une société dans la panade, le CIO est alors condamné pour soutien abusif par la Cour d'appel de Poitiers après le tribunal de la Rochelle. Ce qui oblige la banque à verser 3,2 millions de francs à la société Iso Roche, la moitié du passif de l'entreprise de bâtiment basée à Aytré. Le jugement souligne que la banque « a été gravement défaillante dans son obligation de conseil », en créant « une apparence de solvabilité alors que l'activité (de l'entreprise) était irrémédiablement compromise ». Avec un aplomb terrible, la banque avait refusé de payer la somme fixée par les juges, prétextant qu'elle risquait de ne pas récupérer ses sous si Iso-Roche perdait en cassation. « C'est bien la première fois que je vois un débiteur demander à son créancier de prouver sa solvabilité, avait dit l'avocat d'Iso Roche. Même pris la main dans le sac, la banque ne peut se départir de cette attitude dominatrice. Elle a commis une faute colossale, elle doit l'assumer ».

* Sud-Ouest des 13 et 24 juin 2000.



Abonnement à la Lettre à Lulu : 132 F (20 €) = 10 numéros

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Chèque à l'ordre de La Lutte à Leuleu, 11 rue des Olivettes 44000 Nantes

Ont œuvré à ce numéro : Philippe Dossier, Faucompré, Frap, Annick Gautret, Georges Courtois, Nicolas de La Casinière, Laurent Mareschal, Tanq - Mise en page : Nathalie Brodin - Directeur de la publication : Éric Chalmel - Producteur : en congé semestriel - N° ISSN : 1270-4911 - N° CPPAP : 77122AS. Dépôt légal : à parution - Merci à Com' Dab pour tout - Flashage : Western Press Ltd - Fabrication : Jacques Renaud - La Lettre à Lulu est éditée à 4 000 ex. sur papier recyclé par Top Imprimerie pour La Lutte à Leuleu, ass. 1901 - 11, rue des Olivettes 44000 Nantes - Email : eric.chalmel@wanadoo.fr